

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LE PERRÉON

N° DELIB\_2026\_19

Nombre de membres en exercice : 19  
Nombre de membres présents : 17  
Nombre de suffrages exprimés : 18  
VOTES : contre : 0 pour : 18 abstention(s) : 0

## L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE VINGT-HUIT AVRIL

Le Conseil Municipal de la Commune de LE PERRÉON (Rhône) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Marie-Andrée CHOPIN.

Date de convocation du Conseil Municipal : 23 avril 2026

Présents : MM. Marie-Andrée CHOPIN, Jean-Noël FAVROT, Pascale MEUNIER, Robert EMMETIÈRE, Guy REZIG, Sandra BAILLY, Olga BONNIER CROSO, Christèle DEL CAMPO, Cédric SÉDILLEAU, Émilie CHASSAGNE, Christina POLIDORI, Valentin CHASSAGNE, Donatien VERMOREL, Étienne DESCOMBES, Karine LACROIX, Jérémy GIROUD, Michael SAINT-ANDRÉ

Absents excusés : Yannick JACQUET (a donné procuration à Marie-Andrée CHOPIN),

Mme Karine LACROIX a été élue secrétaire.

### **OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION DÉPARTEMENTALE - APPEL À PROJETS 2026 - RÉNOVATION DU CLOCHER DE L'ÉGLISE SAINT-PIERRE**

Le Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2121-29 et suivants relatifs aux compétences du conseil municipal ;

Vu le règlement départemental de l'Appel à Projets 2026 du Département du Rhône ;

Vu l'Avant-Projet (AVP) établi par la maîtrise d'œuvre concernant les travaux de restauration de l'église Saint-Pierre du Perréon ;

Vu le plan de financement prévisionnel de l'opération ;

Considérant l'état sanitaire préoccupant de la charpente et des couvertures du clocher de l'église Saint-Pierre, bâtiment communal inscrit dans le patrimoine local et présentant des désordres structurels nécessitant une intervention urgente ;

Considérant que les travaux projetés relèvent d'une opération d'investissement éligible au titre de l'Appel à Projets départemental 2026, dans la thématique « Patrimoine / Aménagement du territoire » ;

Considérant que la commune assure la maîtrise d'ouvrage de l'opération ;

Considérant que le montant estimatif total de l'opération s'élève à **619 185 € HT**, comprenant :

- 522 000 € HT de travaux,
- 67 700 € HT de prestations intellectuelles (maîtrise d'œuvre, études, bureau de contrôle, CSPS),
- 29 485 € HT d'aléas techniques (5 %) ;

Considérant que le plan de financement prévisionnel est le suivant :

- Subvention DETR sollicitée : **285 000 €**
- Fonds de concours de la Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône attribué : **100 000 €**
- Fonds propres de la commune : **124 185 €** (soit 20,6 % du montant total)
- Appel aux dons - Fondation du Patrimoine : en cours de lancement
- Subvention sollicitée au Département du Rhône : **110 000 €**

**Considérant** que l'opération répond aux objectifs départementaux en patrimoine, de sécurité des usagers, de valorisation des centralités communales et de développement durable ;

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :**

**ARTICLE 1**

Approuve le projet de rénovation du clocher de l'église Saint-Pierre tel que présenté dans l'Avant-Projet et pour un montant total de **619 185 € HT**.

**ARTICLE 2**

Sollicite une subvention du Département du Rhône au titre de l'Appel à Projets 2026, pour un montant de **110 000€**.

**ARTICLE 3**

Approuve le plan de financement prévisionnel tel qu'exposé ci-dessus.

**ARTICLE 4**

Autorise Madame le Maire à signer tout document relatif à cette opération, à déposer la demande de subvention, à solliciter tout autre financement mobilisable, et à engager les démarches administratives nécessaires.

**ARTICLE 5**

Charge Madame le Maire de transmettre la présente délibération au contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,

Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
Marie-Andrée CHOPIN

Secrétaire de séance,  
Karine LACROIX



## NOTICE DE PRESENTATION DU PROJET

### Intitulé du projet

Rénovation du clocher de l'église Saint-Pierre de Le Perréon.

### Contexte et enjeux patrimoniaux

L'église paroissiale Saint-Pierre, cœur spirituel et architectural du village de Le Perréon, occupe une place centrale dans l'histoire locale. Relativement récente, sa construction débute le 19 juin 1866 et s'achève le 5 avril 1868, sur les plans de l'architecte caladois A. Troncy. À l'origine, l'édifice ne possède pas la silhouette élancée que l'on connaît aujourd'hui : son clocher est alors plat, simplement couvert de tuiles.

En 1913, la commune entreprend de transformer ce clocher afin de lui donner davantage de hauteur et de prestance. La Première Guerre mondiale interrompt toutefois brutalement le chantier : durant cinq années, la charpente reste exposée aux intempéries. Ce n'est qu'en 1919 que les travaux reprennent, permettant d'achever la flèche de 20 mètres, recouverte d'ardoises et surmontée d'une croix de 3,5 mètres. Depuis plus d'un siècle, ce clocher domine le bourg et les coteaux du Beaujolais, constituant un repère visuel majeur et un symbole de la persévérance des habitants.

Aujourd'hui, l'état du clocher présente un niveau de dégradation tel qu'il constitue une menace imminente pour la sécurité publique.

La structure est gravement fragilisée par :

- Des attaques d'insectes xylophages qui compromettent la résistance du bois,
- La présence de champignons lignivores accélérant la décomposition des éléments porteurs,
- Un déversement actif du clocher indiquant un déséquilibre structurel préoccupant,
- Une vétusté avancée de la couverture en ardoise,
- Des crochets fortement corrodés et de nombreuses ardoises manquantes, augmentant le risque de chute de matériaux.

L'ensemble de ces désordres crée une situation critique : le clocher ne peut plus être maintenu en l'état sans mettre en danger les personnes et les biens. Une réfection complète s'impose de toute urgence, à la fois pour prévenir tout accident et pour assurer la sauvegarde durable de ce patrimoine emblématique.

L'objectif du projet est donc de sécuriser, restaurer et pérenniser le clocher de l'église Saint-Pierre, afin que ce repère historique continue de marquer le paysage communal et que ses cloches puissent encore résonner pour les générations futures.

### Description des travaux

Les travaux prévus portent notamment sur :

- la restauration complète du clocher (maçonneries, pierres de taille, abat-sons) ;
- la réfection des couvertures en tuiles canal et des zingueries ;
- la reprise des charpentes dégradées ;
- la restauration des façades et des joints ;
- les interventions de sécurisation et de consolidation structurelle.

### Objectifs du projet

- Assurer la sécurité des usagers et prévenir les risques liés aux chutes de matériaux.
- Préserver un élément majeur du patrimoine communal.
- Renforcer l'attractivité du centre-bourg et la qualité du cadre de vie.
- Garantir la transmission du patrimoine aux générations futures.
- Intégrer des principes de développement durable, notamment par l'utilisation de matériaux traditionnels, la réduction des consommations énergétiques liées aux infiltrations et la valorisation des savoir-faire locaux.

### Public visé

Le projet bénéficie à l'ensemble :

- des habitants de la commune, pour qui l'église constitue un lieu de rassemblement, de mémoire et d'identité,
- des usagers (familles, associations, paroisse) lors des cérémonies civiles et religieuses,
- des visiteurs et touristes découvrant le patrimoine du Beaujolais,
- des générations futures, pour lesquelles la commune souhaite transmettre un patrimoine préservé et sécurisé.

### Intérêt pour la commune

La rénovation du clocher présente un double intérêt majeur :

➤ **La sécurité publique**

La dégradation avancée de la charpente, des ardoises et des structures internes constitue un risque réel pour les usagers et les abords immédiats de l'édifice. La réfection complète garantit la stabilité de l'ouvrage et la prévention de tout danger.

➤ **La préservation et la valorisation du patrimoine de la commune**

Le clocher de Saint-Pierre est un repère visuel fort dans le paysage du Beaujolais et un élément structurant du centre-bourg. Sa restauration contribue à :

- la sauvegarde d'un patrimoine historique et identitaire,
- l'attractivité du village,
- la mise en valeur du centre ancien,
- la transmission d'un héritage architectural unique.

### Montant de l'opération

Montant total : **619 185 € TTC** Travaux : **522 000 € HT**

### Plan de financement prévisionnel

- Département du Rhône, Appel à projets 2026 : **110 000 €**
- DETR sollicitée : **285 000 €**
- Fonds de concours CAVBS attribué : **100 000 €**
- Fonds propres de la commune : **124 185 € (20,6 %)**
- Fondation du Patrimoine : **appel aux dons en cours**

### Calendrier prévisionnel

- Consultation des entreprises : mai 2026
- Démarrage des travaux : septembre 2026
- Durée estimée : 6 mois

### Mise en avant des critères d'éligibilité du Département

Le projet répond pleinement aux exigences du règlement départemental :

▪ **Projet d'investissement**

Travaux de restauration lourde, inscrits en section d'investissement.

▪ **Maîtrise d'ouvrage communale**

La commune du Perréon porte directement l'opération.

▪ **Taux d'autofinancement conforme**

Fonds propres = **20,6 %**, supérieur au minimum requis de 20 %.

▪ **Projet réalisable dans les délais (N+3)**

Calendrier compatible avec les exigences du Département.

▪ **Sécurité des usagers**

Les désordres structurels justifient une intervention urgente.

▪ **Préservation du patrimoine local**

Thématique prioritaire de l'Appel à Projets.

▪ **Développement durable**

- matériaux traditionnels et durables,
- lutte contre les infiltrations et pertes énergétiques,
- recours aux savoir-faire locaux.

▪ **Cohérence territoriale**

Le projet contribue à la valorisation du centre-bourg et à l'attractivité du territoire.

### Conclusion

Plus d'un siècle après sa transformation, le clocher de l'église Saint-Pierre nécessite une intervention lourde et indispensable. Le projet présenté vise à sécuriser durablement l'édifice, à préserver un patrimoine emblématique et à maintenir la qualité du paysage communal. La commune de Le Perréon souhaite ainsi assurer la pérennité de ce symbole local, afin que ses cloches continuent de rythmer la vie du village pour les décennies à venir.